

CSEE Ordinaire DORM du jeudi 30 mars 2023 Déclaration

Monsieur le Président du CSE,
Mesdames et Messieurs les membres du CSEE,
Mesdames et Messieurs les représentants syndicaux,

A qui le tour ? A qui le tour ? A qui le tour ?

Après les mouvements de filialisation de l'entité Totem, la bascule de nos points de vente vers la GDT, les cessions annoncées d'Orange Bank et d'OCS, c'est désormais à un futur Plan de Départ Volontaires auquel nos collègues de SCE sont confrontés, le tout dans une stratégie de plus en plus claire de filialisation des entités porteuses de chiffres d'affaires externes. A quand d'ailleurs la filiation de nos activités Wholesale sous la houlette de notre futur ex-Président d'Orange Innovation.

Alcatel, Alstom, Arcelor, les Chantiers de l'Atlantique, Rhodia, ... la liste est longue de nos fleurons nationaux qui une fois passé le stade de la vente à la découpe, ont terminé leur parcours sous pavillon étranger.
A qui le tour donc ?

Cette stratégie supposée améliorer la rentabilité immédiate finit toujours par affaiblir les entreprises intégrées en les fragmentant, tout en faisant disparaître leur identité ainsi que le sentiment d'appartenance de leurs salariés.

Ces pertes de savoir-faire, de compétences clés, de salariés motivés et engagés, de synergies entre entités sont autant d'éléments de l'actif incorporel qui eux-seuls peuvent générer de la surperformance, il s'agit alors là d'une véritable création de valeur...

Au-delà donc des conséquences sociales sur l'ensemble du personnel, affaiblir notre identité d'entreprise et fragmenter notre organisation (et donc créer des conflits d'intérêts entre les différentes filiales), afin de réduire nos coûts, apparaît pour les représentants CFDT comme une stratégie mortifère sur le long terme pour Orange, ex-fleuron de l'industrie télécom Française... dira-t-on bientôt ?

En responsabilité, les élus CFDT sont particulièrement inquiets des conséquences sociales et économiques de la première déclinaison opérationnelle du nouveau plan « Lead the Future » qui voit naître le premier plan de départ « volontaire » au sein de notre entreprise.

A la CFDT, nous restons convaincus que le personnel de notre entreprise est le principal acteur de son succès. Cela passe par un dialogue constructif entre la Direction et les représentants du personnel.

Trouver des alternatives à ces logiques de filialisation, d'externalisation et de réduction de coûts est un engagement que **NOUS** devons collectivement prendre vis-à-vis des équipes. Ceci doit permettre fièrement à Orange de ne pas perdre son âme et de prospérer tout en préservant les emplois et les conditions de travail.

En vous remerciant pour votre attention

La CFDT Orange Réunion-Mayotte